



Le Prône de Plouvien

Ober kalz a deil gand nebeud a golo

Faire beaucoup de fumier avec peu de paille (= tirer fierté du peu qu'on a fait)

Informations Générales

Courriel : mairie@plouvien.fr - Annonces : prone@plouvien.fr - Site internet : www.plouvien.fr

MEMENTO - MAT DA C'HOUZOD

- ▶ MAIRIE : ☎02 98 40 91 16
- ▶ CCPA - ASTREINTE EAU ET ASSAINIS : ☎06 08 41 49 75
- ▶ CCPA - ORDURES MÉNAGÈRES ☎02 22 06 00 90
- ▶ POMPIERS : ☎18 ou 112
- ▶ GENDARMERIE : ☎17
- ▶ SAMU : ☎15
- ▶ MÉDECIN : Appeler le centre ☎15
- ▶ PHARMACIE de garde ☎32 37
- ◆ PLOUVIEN : ☎02 98 40 91 55
- ◆ pharmacie.plouvien@gmail.com
- ◆ CABINETS INFIRMIERS :
 - ◆ RUE DE BESQUIEN ☎02 98 40 00 56
 - ◆ PLACE DE LA MAIRIE ☎02 29 02 64 09
- ▶ CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE : ☎02 98 40 97 83
- ▶ TAXI DU LÉON ☎02 98 40 98 07
- ▶ TAXIS NP TRANS BRETAGNE ☎06 83 63 79 39
- ▶ ALSH ☎06 65 60 61 28 OU ☎02 98 40 03 50
- ▶ CRÈCHE "Au Clair de la Lune" ☎02 98 40 93 72
- ▶ MAM AM STRAM GRAM : ☎07 70 02 33 09
- ▶ RAYONS DE SOLEIL ☎07 61 96 94 88

SERVICES SOCIAUX - SIKOUR AN DUD

- ▶ CAISSE D'ALLOCATION FAMILIALES : www.caf.fr. RDV au : ☎0810 25 29 30 - 02 98 83 23 66
- ▶ Assistante Sociale : Lannilis (CDAS) ☎02 98 04 02 65
- ▶ Conciliateur de justice : Plabennec ☎02 30 06 00 36
- Tous les lundis semaines impaires de 13:00 à 17:00
- ▶ CONSULTATION DE NOURRISSONS (PMI) : Plabennec, Place de la Mairie : le **mardi** de 9:15 à 11:30 (sans RDV) ; Lannilis, au CDAS, 2 rue de Mézéozen : le **mardi** après-midi et le **jeudi** matin sans RDV. ☎02 98 83 23 66
- ▶ RPAM INTERCOMMUNAL : rpe@plabennec.fr ☎02 98 36 83 42
- ▶ CLIC : RDV de 9:00 à 12:00 ☎02 98 21 02 02
- Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique
- ▶ ADAPEI ☎02 98 04 19 05
- ▶ ADMR DES 2 ABERS : De 9:00 à 12:00 du lundi au vendredi. Répondeur l'après-midi plabennec@29.admr.org ☎02 98 37 60 37
- ▶ AMADEUS : AIDE & SOINS À DOMICILE ☎02 98 21 12 40
- ▶ ALCOOL ASSISTANCE : ☎06 10 49 84 42 ou ☎02 98 40 02 38

PLOUVIEN SOLIDAIRE : ☎06 49 25 59 27
plouviensolidaire@gmail.com -
<https://plouvien-solidaire.asso-web.com>
 RESTOS DU CŒUR LANNILIS : ☎09 62 13 99 14
 Distribution tous les
mardis et jeudis (13:45-16:00)
 (inscriptions de 9:30 à 11:30)
restoducœur.lannilis@orange.fr

METEO DU WEEK-END



DEFIBRILLATEURS SUR PLOUVIEN : Mairie : 1 place de la Mairie / Salle des Sports des Ecole : 1 Espace Moïse / Salle Jean-Louis Le Guen : 207 rue de Cornouaille / Stade : 66 place de Bretagne (contre le mur des tribunes) / Salle Polyvalente : 47 place des fusillés (dans le hall d'entrée) / Ecole des Moulins : 118 rue Laennec (à l'intérieur du site). Application : [staying alive](http://stayingalive.com).

À Plouvien

INFORMATIONS MUNICIPALES

• **URBANISME** : **Déclaration préalable** : Manuel & Caroline STAEHLE DROUILLET, extension résidence principale : 130 rue Victor Segalen. **Demande de permis de construire** : Claude DERRIEN, habitation : 9 rue Anna-Vari Arzur. **Permis de construire accordé** : Tangi LE GLEAU, Plabennec, habitation : 18 rue Anna-Vari Arzur.

• **POLICE MUNICIPALE DE PLOUVIEN : COMMENT LA CONTACTER ?** Un portail de **police de proximité** est ouvert sur le site internet de la Commune de Plouvien. Il permet de se mettre directement en relation avec le policier municipal pour des **démarches** : demande de RDV, doléances, déclaration de nuisance sonore, déclaration d'objet perdu, opération de bon voisinage, opération Tranquillité Absences, pré-déclaration d'un chien catégorisé, demande d'autorisation de débit de boisson. Ce portail permet une prise en compte rapide de vos démarches en toute confidentialité. Les usagers peuvent aussi s'adresser à la mairie (02 98 40 91 16) pour contacter la police municipale. En cas d'urgence, appelez le : 17.

• **PROPRETE DES TROTTOIRS** : Si vous ne lui avez pas appris à faire ses besoins dans le caniveau, il est de votre devoir de ramasser les crottes de votre animal lorsqu'elles se trouvent sur les trottoirs. Il est donc indispensable de sortir avec son sac à crottes afin de ne pas laisser de "cadeaux" à ceux qui passent derrière. Pensez aux enfants qui jouent, aux personnes handicapées qui doivent pousser leur fauteuil roulant et qui s'en mettent plein les mains, ou ceux qui les ramènent à la maison sous les chaussures. Un peu de civilité élémentaire à ce sujet, serait la bienvenue.



• **TAILLE DES HAIES ET PROTECTION DES OISEAUX** : Les services rendus par les arbres et les haies sont inestimables : contribution à la préservation du climat, de la biodiversité, du paysage, lutte contre l'érosion... De plus, ils offrent à de nombreux oiseaux un environnement idéal pour nicher. Pour les préserver, ne taillons pas n'importe quand. Il est fortement déconseillé de tailler les haies de nos jardins entre le **15 mars** et le **31 juillet**.

• **CITYKOMI** : Plouvien en direct sur votre smartphone : Téléchargez et inscrivez-vous. Cette application simple, gratuite et anonyme vous informe en temps réel sur toutes sortes d'évènements festifs, municipaux, alertes météo, conditions de circulation et autres. Renseignements en Mairie : 02 98 40 91 16.



CULTE CATHOLIQUE

Dimanche 4 février, à 10:30, messe à Plabennec.
Communication.mp-plabennec@ndfolgoet.fr

COLLECTE DES DÉCHETS

www.paysdesabers.bzh
 ☎02 22 06 00 90

Bac ordures ménagères : **mercredis des semaines paires (7 février)** (les zones A et B n'existent plus).
Bac emballages/papier (couverture jaune), hors verre et gros cartons : **semaines impaires (du 12 au 15 fév)**
 Sur le site du Pays des Abers, dans la rubrique "Gestion des déchets" - "Collecte de porte en porte", renseignez votre adresse et cliquez sur le tracé de couleur puis la petite flèche au bout sur le résultat de la recherche **pour connaître votre jour de ramassage sur la commune**.



MÉDIATHÈQUE

☎ 02 98 40 92 59 - mail : mediatheque@plouvien.fr
infos sur le site : <https://livrecommelair.fr>

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MEDIATHEQUE

Mercredi	10:00-12:30 / 14:00-19:00
Jeudi	16:30 - 19:00
Vendredi	16:00 - 19:00
Samedi	10:00 - 12:30 / 14:00-17:00

ASSOCIATIONS

PLOUVIEN SOLIDAIRE : rue Paotr Tréouré : **Vente tout public** : mer 14 fév de 14:00 à 17:00. **Aide alimentaire** : mer 7 fév **uniquement sur RDV**.

ALCOOL-ASSISTANCE-PLOUVIEN-LOUDALMEZEAU : Prochaine **réunion mensuelle** le ven 16 fév à 20:30, salle Laennec, Plouvien. **Thème** : Apprendre de ses erreurs. Réunion ouverte à tous. Renseignements : 06 71 02 81 29. Par ailleurs Jean le Goff assure une permanence le samedi matin, salle Laennec à Plouvien. **Contact Jean** : 06 10 49 84 42.

COMITE DE JUMELAGE PLOUVIEN-TREGARON : L'Assemblée Générale du comité se tiendra salle la Cantine le ven 16 fév à 19:00. Si vous désirez participer au repas (prix 15 €) qui suivra la réunion, pensez à vous inscrire avant le 7 février auprès de : Marie Odile : 06 47 50 14 70 ou Lili : 06 67 13 24 41.

RAYONS DE SOLEIL : L'Assemblée Générale de l'association aura lieu le jeudi 8 fév à 20:00 à la Forge - loge rouge.

U.N.C DE PLOUVIEN : l'Union Nationale des anciens Combattants de Plouvien vous invite à son **Assemblée Générale** qui aura lieu le sam 3 fév à 15:00 à la Cantine. Les cotisations seront perçues à partir de 14:00.

Plus d'infos : livrecommelair.fr

Médiathèques de Bourg-Blanc et de Plouvien
Du 7 Février au 30 Mars 2024

Expositions - Ateliers - Spectacle

BIBLIOTHÈQUE DU FINISTÈRE
L'association des bibliothèques de la région

Médiathèque de Plouvien
02 98 40 92 59
mediatheque@plouvien.fr

Médiathèque de Bourg-Blanc
02 98 84 54 42
mediatheque-bourgblanc@orange.fr

📌 RéseauLivrecommelair

LA PLUME NUMÉRIQUE : Prochaine permanence d'aide administrative : ven 9 fév de 9:30 à 11:30 dans l'espace multimédia de la médiathèque. Gratuit - sans RDV - Confidentialité des échanges.

SPORTS

A.S.P. (Foot) : Samedi 3 : **U7** : Repos. **U8** : se déplace à Lesneven, début à 10:00, RDV 9:00. **U9** : se déplace au PL Lambé, début à 10:30, stade Robert Arnault. **U10A** : reçoit Ploudaniel en amical, match à 10:30 sur synthétique. **U10B** : se déplace à Lannilis, match à 12:00, Mézéozen. **U11** : reçoit Gouesnou, match à 13:45 sur synthétique. **U13** : se déplace à St-Thégonnec, match à 14:00, stade Marcel Kerdiles. **U11F & U13F** : repos. **U15A** : reçoit Landivisiau en coupe, match à 15:00 sur synthétique. **U15B** : repos. **U17** : reçoit l'AS Brestoise en coupe, match à 15:00, terrain A. Dimanche 4 : **SENIORS A** : reçoit l'ASPTT en championnat, match à 15:00, terrain A. **SENIORS B** : reçoit St-Divy en championnat, match à 13:00 sur le synthétique. **SENIORS C** : reçoit Tréfléz en championnat, match à 13:00, terrain B. **SENIORS FÉMININES** : repos. **Loisirs** : se déplace au Folgoët, match à 10:00. **INFOS** : Tirage de la tombola le dim 4 fév à l'issue de la rencontre des séniors A contre l'ASPTT, pensez à rapporter vos souches lors des entraînements, un pot de la bonne année sera offert par le président lors du tirage.

L'HAND ABERIOU (HAND BALL) : **Babyhand** : 9:45-10:45 & **1^{ers} pas** : 10:45-11:45, JLLG, Plouvien. **Matches** : (voir coach pour l'heure de RDV). Samedi 3 : **Débutants découvertes** :

contre Elorn Handball, Côtes Des Légendes, et Pays de Lesneven Handball Blanc à 13:30 (JLLG). **11 ans mixte** : contre Gars du Reun Handball/Guipavas 1 à 15:00 (JLLG). **11 ans filles 1** : contre Plouvorn Handball à 15:15 (salle de Bel'Air, Plouvorn). **11 ans filles 2** : contre Pont de l'Iroise Handball à 13:30 (Gymnase Alice Milliat, Le Relecq-Kerhuon). **13 ans filles** : contre Entente Sportive La Flèche 2 à 16:20 (JLLG). **13 gars** : contre l'Entente Plabennec/Le Drennec 2 à 16:00 (salle du Coat, Le Drennec). **15 ans filles** : contre Ploudiry/Sizun Handball à 17:00 (S.O.S, Ploudiry). **15 ans gars** : contre Entente Plabennec/Le Drennec 1 à 15:00 (Crann). **18 ans filles 1** : contre Hermine Kernic Handball 2 à 16:30 (salle de l'Europe, Plouescat). **18 ans filles 2** : contre Handball Club Briec 2 à 18:00 (salle Colette Besson, Briec). **18 ans filles 3** : contre Elorn Handball 3 à 16:30 (Crann). **18 ans gars 1** : contre Morlaix/Plougonven Handball 2 à 18:30 (Crann). **18 ans gars 2** : contre Saint-Renan Guilers Handball 4 à 18:30 (salle Kerzour, Saint-Renan). Dimanche 4 : **Seniors gars** : contre Entente Bro Leon 1 à 16:00 (S.O.S, Plougourvest). Jeudi 8 : **Loisirs** : contre Gars du Reun Handball/Guipavas 2 à 20:00 (Charcot, Guipavas).

COMMERCES

AP FAMILY - SABINE GESTIN : ☎ 06 07 71 04 99 - <https://www.apfamily29.com/>. Auxiliaire de Puériculture D.E. Indépendante, accompagnante Certifiée Biological Nurturing (ou allaitement instinctif), accompagnement et relais parental à domicile : organise une **rencontre entre parents** sur le thème de **la place des écrans dans notre quotidien**, le sam 10 fév à 11:00 au cabinet infirmier, 44 place de la mairie à Plouvien. Les réservations se font en ligne uniquement ici : <https://www.billetweb.fr/rencontre-parents-la-place-des-ecrans-dans-notre-quotidien>.

PETITES ANNONCES

TROUVÉ : Jean bleu adulte, ancien boulodrome. S'adresser en Mairie.

A VENDRE : Ford KA grise, version 2, 4CV essence, 153 000 km, 3 portes. CT OK, 3 700 €. ☎ 06 20 96 15 52.

Près de chez nous



PAYS DES ABERS

Horaires d'ouverture : 8:30-12:00 / 13:30-17:30 - ☎ 02 98 37 66 00 - accueil@pays-des-abers.fr

MAISON DE L'EMPLOI : ☎ 02 90 85 30 12 - accueil.emploi@pays-des-abers.fr
Espace Louis Coz - 16 rue Pierre Jestin - 29860 Plabennec

LE BISTRO DES MOULINS , Tariec, PLOUVIEN : Dans le cadre de notre développement, nous **recrutons** : 1 cuisinier(ère) 35h/sem, mardi au samedi, 7:00/14:30. (poste à pouvoir le 12 mars) / 1 pizzaiolo 35h/sem, mardi au samedi, courant juin / 1 serveur(se) 18h/semaine 12:00h/15:30, mardi au samedi, début juin. lebistrodesmoullins@orange.fr ou 02 98 04 02 89.

PAYS DE BREST

Pays de Brest
PÔLE MÉTROPOLITAIN



REUNIONS PUBLIQUES « LE SCOT, C'EST NOTRE AFFAIRE ! » : Le schéma de cohérence territoriale (SCoT) du Pays de Brest est un document d'urbanisme qui oriente l'aménagement et le développement de notre territoire pour 20 ans. Un nouveau document est en cours d'élaboration pour la période 2026-2046. Économie, environnement, logement, littoral, agriculture, mobilités... venez découvrir le projet d'aménagement stratégique du territoire et échanger autour des enjeux de demain lors d'une des **trois réunions publiques** organisées par le Pôle métropolitain du Pays de Brest : Le **9 février**, à la Forge à **Plouvien**, 18:30-20:30 ; le **15 février**, salle Claude Bellin à **Plomodiern**, 18:30-20:30 ; le **23 février**, mairie de **Plougastel-Daoulas**, 18:30-20:30. Plus d'informations sur le site du Pays de Brest : <https://www.pays-de-brest.fr/le-scot/revision-du-scot>

DIVERS

♦ **THÉÂTRE** : l'association Nuit de noces vous attend **sam 10 fév** à 20:30 à Lannilis pour « Godilles » : "Un seul en scène" écrit et joué par Pol Madec, mis en scène par Céline Sorin. Tarif : 8€ tarif réduit : 5€ - <https://www.youtube.com/watch?v=b-mP7XaXABE>.

♦ **TI AR VRO BRO-LEON** : Dans le cadre de la journée internationale des légumineuses, **préparez un menu complet** et découvrez comment utiliser cette famille d'ingrédients dans votre cuisine. Atelier en breton avec Eliane Talabardon : salle communale, Guissény, **sam 10 fév** à 10:00 suivi du repas collectif à midi. Inscription obligatoire : 07 44 58 08 28 ou buhez.zin.tiarvroleon@gmail.com. 20€/pers ou 15€/adhérent.

♦ **NUIT DE NOCE**, Lannilis, **dim 11 fév** de 9:30 à 12:30 : **atelier Technique alexander voix et improvisation**. Un temps pour se retrouver dans son corps se centrer, se diriger, écouter, et mettre la voix en mouvement pour aller doucement s'amuser

ensemble avec les sons, les mots, composer ensemble . plus d'infos : 06 51 30 28 78.

♦ **L'ASSOCIATION AMB (AMITIE MADAGASCAR BRETAGNE)** : propose un « **Repas Solidaire** », salle de restaurant du lycée du Cleusmeur, 5 Rue Chanoine Calvez, Lesneven, le **16 février** à partir de 12:00. Les bénéficiaires de cette manifestation permettront l'équipement en tables-bancs et matériels scolaires d'une école dans la commune de Sambava sur la côte Nord-Est de Madagascar. Menu : **Couscous Royal + dessert**. Tarifs : 15 € sur place ; 13 € à emporter (dès 11:30) ; 8 € moins de 12 ans.

♦ **LE CLUB DE TENNIS DE TABLE DE GOUESNOU** : organise son **7^{ème} salon Vins et Saveurs**, salle Gourmelon, les 17 et 18 février en présence de 52 producteurs. L'entrée est gratuite.

♦ **RESTOS DU CŒUR** : la **collecte nationale** des Restos du Cœur se fera les **ven 1^{er} et sam 2 mars** dans la plupart des magasins de votre région .

Festivités - Animations

TARTIFLETTE DE L'HAND ABERIOU
SAMEDI 3 FÉVRIER

-12ans - 12€
-12ans et moins - 6€
-sans - gratuit

SUR PLACE ET À EMPORTER

RÉSERVATION AVANT LE 28 JANVIER

À PARTIR DE 18H30
SALLE POLYVALENTE DE PLOUVIEN

CONTACT 06-61-42-48-88
CONTACT handaberiou@gmail.com

PLOUVIEN
Dimanche 4 Février 2024
THE DANSANT
A partir de 14H00
Salle de la FORGE

ANIMATION ROMANCE BLEUE

INSCRIPTION Tél : 07.86.21.64.71 / 06.60.74.35.26

Organisée par l'Association « SAINT-YANN »

Samedi 17 février 2024

SOIRÉE CRÊPES

Venez déguster nos crêpes "maison" en famille ou entre amis !

Salle polyvalente de Plouvien - à partir de 19h00

Scannez pour réserver!

Organisée par l'APEL de l'école Saint-Jacques - PLOUVIEN

Vide Grenier Plouvien

ENTRÉE - 4,50€
GRATUIT - 12 ANS
RESTAURATION!

APE ÉCOLE DES MOULINS

Dimanche 24 mars

Salle de sports des écoles - 105 rue Zaïenne

9h - 16h

Réservation, nr. 06 89 97 23 03
ape.ecole.moullins@gmail.com
3,50€ / metre linéaire
2€ / paquet non fabriqué



CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JANVIER 2024 : COMPTE-RENDU

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 25 janvier à 20 h à la Mairie, sous la présidence du Maire, Hervé Oldani. 21 conseillers étaient présents (4 absents avec procuration - 2 absents sans procuration). Après adoption du compte-rendu de la séance du 12 décembre 2023, l'ordre du jour suivant a été étudié, les délibérations ayant été adoptées à l'unanimité, sauf une.

Décisions du Maire depuis le Conseil du 12 décembre 2023 : informations

Droit de préemption urbain : le Maire a décidé de préempter une parcelle de 722 m² au bourg, au prix de 43 320 €. Par arrêté du 14 décembre 2023, le Maire a annulé cette décision. **Bâtiment Mairie** : signature d'un devis avec la société 4M pour le remplacement des 2 portes automatiques de la Mairie pour 14 282 € TTC.

Crises : agriculteurs, pêcheurs, ...

Olivier Le Fur évoque la crise actuelle dans le domaine agricole en particulier, dans ses causes et ses conséquences économiques et sociétales. Jacques Lucas estime que Plouvien est une commune rurale et que la population doit être solidaire de ce milieu.

Au Clair de la Lune : convention 2024 / 2026 par délibération du 12 décembre 2023 - Retrait de la délibération

Le Conseil du 12 décembre 2023 autorisait le Maire à signer une prolongation jusqu'en 2026 de la convention de fonctionnement liant la commune à l'association « Au Clair de La Lune » gérant la crèche. Le Préfet sollicite le retrait de cette délibération, constatant que la convention présente les caractéristiques d'un contrat soumis à concurrence. Le Conseil, sur proposition de Florence Bernard, retire la délibération citée et décide, en accord avec la Préfète, de prolonger la convention sur 2024 seulement. Une solution satisfaisante pour le maintien de l'activité de la Crèche devra être trouvée avant l'été.

Médiathèque : révision du règlement intérieur et de la charte numérique - Mise en place d'une charte des collections

En 2021, le Conseil a adopté une charte numérique et un règlement intérieur sur la Médiathèque. Sur proposition de Martial Congar, est mise en place une charte des collections avec actualisation des 2 autres documents dans un triple objectif : harmoniser les documents que les usagers s'engagent à respecter, s'adapter à leurs goûts, se mettre en conformité avec les normes législatives. Les adhérents 2023 sont au nombre de 835 (+ 51 par rapport à 2022). Après des initiatives originales en 2023, les projets d'animation 2024 seront à la hauteur : *Un monde de marionnettes, Arts et Couleurs, Sport et Jeux Olympiques, Japon & Mangas*. 17 bénévoles accompagnent les professionnels (1,5 poste).

Banque Alimentaire du Finistère : subvention 2024

Par anticipation sur les subventions 2024, le Conseil, sur proposition de Valérie Gautier, accorde une subvention de 1 704 € à la BA29. Le bilan de la collecte 2023 sur le secteur est de 4,612 T, en hausse. Plouvien en récupère 25 %, soit 1,153 T.

Service Civique : demande d'agrément de la Médiathèque

En 2020, le Conseil demandait un agrément de la commune au titre de l'engagement dans le dispositif du Service Civique auprès de l'Etat, au profit de la Médiathèque, pour des volontaires de 16 à 25 ans, rémunérés par l'Etat et la Commune. Ce dossier n'a pas abouti et le Conseil autorise le Maire à déposer une nouvelle demande. Les missions seront les suivantes : accueillir du public, accompagner les usagers dans l'utilisation des outils numériques et ludiques, organiser et animer des projets numériques, participer à la constitution, au suivi et à la valorisation des collections. Le Conseil décide d'ouvrir les domaines d'accueil au-delà du domaine de la culture.

Service National Universel : demande d'agrément

Un jeune plouviennois est volontaire pour intégrer le dispositif du Service National Universel (SNU). Le Conseil, sur proposition de Martial Congar, se prononce favorablement sur le dépôt d'une demande d'agrément SNU en faveur de la Médiathèque et l'accueil ultérieur de ce volontaire, sans frais, dans le cadre de l'action culturelle suivante : découverte du fonctionnement d'une médiathèque, participation aux activités, promotion du patrimoine de la commune et participation à la mise en valeur de ses atouts touristiques.

CCPA : prise de la compétence Abattoir

L'abattage d'animaux constitue un service public indispensable à l'ensemble de la filière des produits carnés sur le Finistère : petits éleveurs, découpeurs, bouchers... C'est également un service utilisé par des particuliers, des associations, etc... qui y trouvent une sécurité sanitaire. Il existe un abattoir public au Faou depuis 1962, période de construction de nombreux abattoirs pour respecter les nouvelles normes sanitaires et éviter les abattages non contrôlés. Celui de Lesneven date également de cette période. Ces 2 abattoirs ne répondent plus aux besoins. Il apparaît indispensable de moderniser celui du Faou. Le Conseil, sur proposition du Maire, approuve le transfert de la compétence « Construction et gestion d'abattoirs » à la Communauté de Communes du Pays des Abers. La CCPA, comme d'autres communautés va ensuite intégrer un syndicat mixte en charge du projet de nouvel abattoir du Faou.

Pump-track : plan de financement prévisionnel - Lancement de la consultation des entreprises

Un pump-track (Piste de vélo en boucle, constituée de bosses et virages relevés), idée du Conseil Municipal des Enfants, sera installé rue de Cornouaille. Le Conseil, sur proposition de Jacques Lucas, autorise le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental et une contribution du Centre National du Développement du Sport et à lancer la consultation d'entreprises pour la réalisation des travaux. Le montant de l'opération est estimé par le cabinet de maîtrise d'œuvre USE à 215 000 € TTC. Une présentation publique aura lieu en février avec les riverains du site.

Ecole des Moulins - Mise aux normes de la toiture : plan de financement - Lancement de la consultation des entreprises

Des infiltrations d'eau de pluie persistent sur la toiture de l'Ecole des Moulins. Un audit énergétique a été réalisé par le SDEF dans l'objectif d'adapter le bâtiment à l'horizon 2030/2040 pour une réduction de 60 % de la consommation d'énergie des bâtiments de plus de 1 000 m². La Commission Travaux du Conseil a décidé d'étudier le remplacement de la couverture entière de l'Ecole. Le Conseil, sur proposition de Jacques Lucas, approuve le principe des travaux de mise aux normes de sécurité et thermique de l'Ecole et le plan de financement prévisionnel. Il autorise le Maire à solliciter une subvention DETR 2024 auprès de l'Etat, et de tout autre organisme financeur. Sera lancée la consultation d'entreprises pour la réalisation des travaux. Le montant de l'opération est estimé à 417 000 € TTC. Les travaux seront terminés pour la rentrée prochaine et réalisés en concertation avec les enseignants et le personnel de l'école, en préservant les conditions pédagogiques d'enseignement.

Cimetière - Jardin cinéraire : tarification sur plaque funéraire

Le Conseil du 12 décembre 2023 a modifié le règlement du site cinéraire : les plaques funéraires en métal préconisées ont été remplacées par du granit. 20 ont été commandées, qui seront vendues aux familles, la gravure étant à leur charge. Le Conseil, sur proposition du Maire, fixe un tarif de revente unitaire de 20 €, à compter de la date de livraison (une abstention).

Travaux communaux : le point

Les travaux d'enrobés sur les rues Joseph Quirk et Tour d'Auvergne se déroulent de manière satisfaisante. Un plan de stationnement sera à mettre en place. Un groupe de réflexion sera créé pour étudier des aménagements routiers qui faciliteront la mobilité sur le bourg, en sécurité. En matière de télécommunication, le chantier fibre progresse et les antennes du château d'eau seront adaptées à la 5G. Une campagne d'enfouissement des réseaux aériens sera sans doute lancée sur la rue de Cornouaille. La CCPA envisage de rénover des réseaux eau potable (Moulin d'Avoine) et eaux usées (Colonel Sicaud, Laennec, Glénan).

Prochain Conseil : date

Consacré au compte administratif 2023 et au débat d'orientations budgétaires 2024, le prochain Conseil aura lieu le jeudi 29 février.

Activités communautaires : actualités

Argumentant sur les réglages en cours, Olivier Le Fur atténue les difficultés des nouvelles modalités de collectes des déchets et confirme que les points d'apports volontaires sont à disposition des foyers non collectés. La mise aux normes de la déchetterie de Lannilis est en cours. L'agrandissement du centre technique communautaire de Bourg-Blanc a débuté.

La séance a été levée à 21 h 30.